

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'ÉVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour ou Formulaire P11, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION	15 points	15%
	Diplôme de 3 ^e cycle (doctorat ou 2 maitrises) : 15 points Diplôme de 2 ^e cycle (Maitrise) : 10 points Diplôme de 1 ^{er} cycle (Licence) 5 points Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.		
	B. EXPERIENCE GENERALE	15 points	
	Expérience dans le domaine Genre ou dans la conduite ou la réalisation d'études en général (consultation) Plus de 10 ans : 15 points Plus de 5 à 10 ans : 10 points 3 à 5 ans : 5 points		15 %
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	15 points	15 %
	Expérience dans la réalisation ou la conduite de consultations liées à la problématique du genre Deux (2) consultations/études et plus : 7.5 points Une (1) seule consultation/étude : 5 points		
	Expérience dans la réalisation ou la conduite de consultations liées à l'analyse de genre Deux (2) consultations/études et plus : 7.5 points Une (1) seule consultation/étude : 5 points		
	D. COMPREHENSION DE LA MISSION & METHODOLOGIE POUR L'ETUDE (démarche/approche et chronogramme d'activités)	25 points	25%
	Adéquation et clarté de la méthodologie proposée : 15 points max		

	Cohérence et détails du chronogramme d'activités : 10 points max		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70	
	PROPOSITION FINANCIERE	30	
3. Evaluation Financière	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		30%
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> $P = y (\mu/z)$ <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée</p>		